

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | Fonction publique

Volume 5 no 9 – 18 mars 2021

Négociation fonction publique

Bilan de la rencontre du 16 mars

Table intersectorielle

Lors de sa rencontre de négociation du 16 mars avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), le comité de négociation fonction publique du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a réclamé l'indexation des rentes du régime de retraite du personnel professionnel pour éviter la perte de pouvoir d'achat des retraités.

Le SPGQ a aussi demandé à l'employeur de considérer la retraite dans le respect des services rendus, notamment en bonifiant les modalités de préretraite. Le syndicat souhaite également discuter de la contribution de l'employeur au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), des pénalités actuarielles et de l'application équitable des normes du Régime des rentes du Québec.

Puis, dans le cadre d'un comité interronde proposé par le SCT sur le RREGOP, le SPGQ a fait valoir à l'employeur la nécessité d'un engagement afin que les parties ne remettent pas en question le régime à prestation déterminée ni le taux de cotisation.

Table sectorielle

Sur les propositions faites par le SPGQ sur la gestion de litiges, le SCT n'a pas démontré une grande ouverture pour favoriser la résolution amiable des conflits et instaurer des garanties de transparence et d'équité procédurale lors de l'imposition de mesures administratives ou disciplinaires. Il a plutôt insisté sur le besoin d'alléger la procédure et de réduire le délai de traitement des griefs.

Bien qu'ouvert à discuter d'allègements procéduraux, le SPGQ a précisé que ceux-ci ne peuvent se concrétiser au détriment des droits à une défense ample et entière et à une décision impartiale lors d'imposition de sanctions. En outre, le SPGQ a considéré plus efficace d'investir davantage dans la prévention des mésententes et le règlement à l'amiable des conflits pour réduire le nombre de griefs, plutôt que d'accélérer leur traitement.

Le SPGQ a présenté ses propositions pour impliquer la délégation dans la prévention de litiges. Il veut ainsi garantir le plein exercice du rôle syndical dans la représentation et la défense des droits de ses membres.

Par ailleurs, le SPGQ s'est interrogé sur les propositions du SCT concernant son enjeu touchant la santé des personnes. Le SPGQ a consenti à analyser la révision de certaines pratiques administratives dans la gestion des régimes d'assurance. Cependant, il a exprimé la nécessité d'instaurer des mesures préventives, notamment pour éviter l'épuisement professionnel et les risques psychosociaux liés au travail.

Le syndicat a aussi exposé des propositions à l'employeur pour améliorer la santé des personnes, comme le droit à la déconnexion, la prévention à la surcharge de travail, l'implantation de mesures favorisant une saine gestion de vie et une meilleure conciliation travail-vie personnelle. Le SCT a bien accueilli ces propositions; il entend y revenir bientôt.

Prochaine rencontre

La prochaine rencontre de négociation se tiendra le 30 mars 2021. Les parties n'ont pas encore déterminé les sujets qui seront abordés lors de cette rencontre.

Commentaires ou suggestions ?

negociation2020@spgq.qc.ca

Comité de négociation de la fonction publique

Thérèse Chabot

Georges Gereige

Sherley Morin

Armel Seh, quatrième vice-président

Martin Trudel

Conseillère et conseiller à la négociation

Marie-Josée Garand

Thiago Diniz

Responsable politique

Armel Seh

[>> Consulter vos Info-Négo Fonction publique](#)

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

